



LA GAZETTE D'AUZAT-LA COMBELLE

Madame, Monsieur,

Dans quelques mois vous serez amenés à élire une nouvelle équipe municipale. Le mandat 2014-2020 aura été particulièrement complexe avec le bouleversement de la carte intercommunale issue des dernières lois MAPTAM et NOTRe. Il a fallu faire face à la fusion des anciennes communautés de communes regroupées en ce qui nous concerne au sein de l'Agglo Pays d'Issoire, vaste ensemble de 88 communes au sein duquel les maires et plus encore les conseillers municipaux ont vu se dissoudre les relations de proximité établies auparavant avec les communes voisines, mais aussi se sentir parfois dépossédés de bien des compétences. Un grand bouleversement entraînant un lourd travail pour le personnel et les élus d'A.P.I de recensement et d'harmonisation des différentes pratiques des anciennes communautés.

A ce constat ajoutons la réduction importante depuis 2014 des dotations fragilisant l'établissement des budgets locaux, poussant par prudence à revoir parfois à la baisse certains projets, malgré la pression toujours plus grande d'administrés de plus en plus exigeants. Se pose aussi le problème de la suppression de la taxe d'habitation source importante pour le budget des communes et de sa compensation. Et enfin le problème de la disparition des services publics organisée en milieu rural par l'Etat pour des questions financières.

Dans ce contexte déroutant où un maire sur deux en France envisage de ne pas se représenter il nous a paru bon de rappeler de la façon la plus objective possible ce qui a été réalisé depuis Mars 2014. Les réalisations les plus importantes, les raisons qui nous ont conduit à opter pour tel ou tel projet plutôt qu'un autre, leurs coûts.

La grande ligne de ce mandat aura été AUZAT-LA COMBELLE pour tous. Aménagements, rénovation d'équipements sportifs ou associatifs, aires de jeux, mairie toute neuve, un Centre associatif et culturel entièrement repensé, rénovation thermique des bâtiments publics, de la totalité de l'éclairage public, deux villages entièrement refaits en matière d'assainissement réseaux secs et voirie, fleurissement... Le mandat aura été particulièrement chargé en matière d'investissement dans l'amélioration du cadre de vie. Idem quant à la solidarité tant sur le plan social et intergénérationnel qui nous porte au quotidien avec la création d'un logement d'urgence, d'une bourse au permis de conduire ou la mise sur pied d'une mutuelle communale. Ce sont ces réalisations que nous vous détaillons par la suite.

Avec ce que je crois un événement d'importance et porteur d'avenir : la création du Conseil Municipal Jeunes.

Avant de laisser à votre appréciation cet inventaire, je voudrai remercier l'investissement du personnel communal et de tous les Conseillers municipaux au service de la Commune d'Auzat-La Combelle pour mener à bien leur mission au service de la population.

Le Maire

Environnement - développement durable

L'énergie est chère et sa production est souvent polluante.

Afin de limiter son empreinte et les coûts, notre commune s'est engagée depuis 2014 dans un projet diversifié de réduction des consommations énergétiques.

En liaison avec le Conseil Départemental ce fût d'abord l'isolation des combles de la totalité des bâtiments publics grâce à l'opération Cocon, puis la réfection de la totalité de l'éclairage public en 4 tranches annuelles, avec remplacement des anciennes lampes par des lampes moins énergivores ou des leds sur certains secteurs, avec le remplacement ou la suppression de postes obsolètes , cela grâce au S.I.E.G(Syndicat Intercommunal d'Electrification et de Gaz) et la qualification du territoire d'A.P.I en TEPCV (Territoire à Energie Positive et Croissance Verte).

C'est aussi le changement des portes et fenêtres de l'école d'Auzat en s'appuyant sur les fonds de concours de l'ancienne communauté de communes Bassin Minier Montagne, du remplacement de 7 chaudières dans les bâtiments ou logements communaux.

C'est également pour préserver notre environnement que depuis 2017 la commune d'AUZAT-LA COMBELLE s'est engagée dans l'abandon total du désherbage chimique et de l'utilisation des pesticides, ce qui n'est pas anodin vu l'étendue des voies communales à entretenir, compliquant d'autant la tâche des services techniques.

Ajoutons l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, des efforts récompensés par l'obtention du label« Village étoilé».



Enfin les actions de sensibilisation à la protection de l'environnement menées par les enseignants des deux écoles labellisées E3D et du tout nouveau Conseil Municipal Jeunes.



Et ce qui nous tenait, à cœur, le début du fleurissement de la commune, pour la rendre plus accueillante, donc attractive.

Urbanisme et travaux

En matière d'urbanisme le grand chantier est l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme), en liaison avec l'Agglo Pays d'Issoire, qui en a désormais la compétence de par la loi NOTRe, en lieu et place de l'ex POS (Plan d'Occupation de Sols) devenu caduc.

Il doit tenir compte de tous les paramètres (Schéma de Cohérence Territoriale, Plans de Prévention des Risques inondations et surtout du Plan de Prévention des Risques Miniers), ce



dernier, imposé par l'Etat dans toute sa rigueur malgré nos nombreuses réunions de travail et nos remarques. Avec une finalité limiter l'étalement urbain, préserver les zones agricoles,



Ce mandat aura été marqué par la construction de la nouvelle Mairie grâce au legs du Docteur BOURNERIE, sur la base des plans de l'architecte André BOSLOUP retenus par l'ancienne municipalité. Une des plus belles mairies de la région aujourd'hui qui regroupe en son sein l'Agence Postale d'AUZAT. Pour un coût total de 1 855 825 euros, terrains, travaux et mobiliers compris.

En 2015, avec l'action conjointe de l'ex Com-Com Bassin Minier Montage et du Conseil Départemental notre commune s'est enrichie des 2 City-stades Jean BOURDIER et Julien LABESSE du nom de deux personnages qui ont marqué autrefois la vie locale. Installations hier communautaires mais devenues communales par transfert de l'Agglo et très assidûment fréquentées.

Véritable pari, plutôt qu'une station indépendante à roseaux avec un coût de fonctionnement élevé sur le temps nous avons choisi de relier le village d'AUBIAT à l'assainissement collectif et la station intercommunale via le chemin qui longe le ruisseau de Varvas. Merci aux 51 propriétaires vus un par un parfois fort loin qui nous ont tous accordé le droit de passage. 2016 aura vu la fin des travaux d'assainissement en séparatif, d'enfouissement des réseaux secs (eau, éclairage, téléphone) et de réfection des voiries intérieures mais aussi de la route qui le relie à la départementale pour un village aujourd'hui tout neuf.

Toujours en terme de gros travaux 2018-2019 aura vu la réfection de l'assainissement mis en séparatif, du renforcement de la conduite d'adduction d'eau potable, des voiries (chaussée et trottoirs) de la deuxième tranche de TANSAC (Chemin de la Groulière, de Tralepet et Rue Côte du Pin). Travaux coordonnés avec l'enfouissement des lignes moyenne tension par ENEDIS.

Merci aux habitants de Tansac et du Théron pour leur patience suite aux difficultés de circulation rencontrées parfois.

Avenue de Vaure (chaussée et trottoirs), montée de la Rue Germinal avec l'appui de la Division Routière Départementale, tout comme la traversée du Saut du Loup et l'entrée d'Auzat côté La Matelle avec le souci d'augmenter la sécurité et tenter de réduire la vitesse, complètent ce tableau.

Nous ajouterons à cette déjà longue énumération la réalisation longtemps entrevue mais enfin concrétisée de 2 murs de soutènement de la Rue du Cézallier et la mise en accessibilité des bâtiments publics et tous autres travaux réalisés par les services techniques communaux.

PRINCIPALES REALISATIONS DEPUIS 2014			
Intitulé des travaux	montant H.T.	montant T.T.C.	financement communal
voirie route de Vaure	109 755.32	131 706.38	109 755.32
réfection toiture foyer stade Basse Combelle	14 958.50	17 950.20	14 958.50
portails stade Basse-Combelle	3 550.00	4 260.00	3 550.00
main courant stade Basse-Combelle	16 184.74	19 421.69	12 184.74
éclairage boulodrome	2 640.00	3 168.00	2 640.00
murs soutènement avenue Cézallier	18 215.00	21 858.00	18 215.00
rideaux à l'école de la Combelle	10 940.30	13 128.36	10 940.30
aménagement sécurité secteur La Matelle	7 590.00	9 108.00	7 590.00
aménagement sécurité rue Germinal	17 820.00	21 384.00	10 706.00
isolation combles : 2 écoles et l'Infirmierie	14 391.07	17 269.29	8 856.11
acquisition de jeux	16 668.85	20 002.62	16 668.85
huisseries école d'Auzat	36 400.00	43 680.00	18 200.00
aménagement sécurité voirie Saut du Loup	32 477.10	38 972.52	26 927.10
isolation phonique de la Chambre Chaude	6 546.80	7 856.16	6 546.80
village d'Aubiat	423 298.82	505 538.58	274 917.82
centre associatif et culturel "l'Infirmierie"	627 040.56	752 448.58	296 251.56
rue Côte du Pin, chemins Groulière et Tralepet	339 471.08	407 365.30	339 471.08
isolation phonique de la cantine scolaire	4 406.50	5 287.80	4 406.50
Eclairage public stade annexe La Combelle	41 799.64	50 159.57	20 900.80
Eclairage public illuminations 2015/2016	4 575.76	5 490.91	2 287.88
Eclairage public carrefour La Matelle	3 342.83	4 011.40	1 671.42
Eclairage public village d'Aubiat	22 935.09	27 522.11	11 469.05
Eclairage public nouvelle mairie	39 051.98	46 862.38	19 526.67
Eclairage public la Prade	1 413.41	1 696.09	706.71
Eclairage public près école la Combelle	2 082.14	2 498.57	1 041.07
Eclairage public stade annexe Auzat	5 435.82	6 522.98	2 718.11
Eclairage public réfection et mise aux normes tr. 1	40 817.40	48 980.88	19 249.27
Eclairage public réfection et mise aux normes tr. 2	53 876.90	64 652.28	13 480.48
	1 917		
TOTAUX	685.61	2 298 802.65	1 275 837.14

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT			
Intitulé des travaux	montant H.T.	montant T.T.C.	financement communal
village d'Aubiat colonne transfert	177 238.27	212 685.92	177 238.27
village d'Aubiat réseaux eaux usées	165 586.05	198 651.26	74 513.72
télégestion relvt Theron et Basse Roche	4 414.44	5 297.33	1 986.49
rue Côte du Pin, chemins Groulière et Tralepet	125 587.74	150 705.28	59 587.74
TOTAUX	472 826.50	567 339.79	313 326.22

Intitulé des travaux	montant H.T.	montant T.T.C.	legs
nouvelle mairie	1 554 640.21	1 855 824.97	1 334 640.21

Bâtiments, Vie associative



Au même titre que la présence de services publics, de commerces ou d'écoles, une vie associative dynamique est un élément moteur de la vie d'une commune. Mais faut-il encore que ces associations puissent exercer leurs activités dans des conditions correctes pour booster leur attractivité.

C'est un énorme effort de réhabilitation des différents bâtiments qui s'est effectué durant ce mandat : toiture du foyer du CCAB, main-courante, auvent au Stade du Perré, éclairages des terrains

d'entraînement, créations de toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite, rénovation des peintures intérieures ou extérieures par les services techniques communaux, amélioration de l'acoustique de la Chambre chaude, création d'un nouveau parc de jeux plus grand, aires de jeux complétées petit à petit par de nouveaux jeux.

La réhabilitation du Centre associatif et culturel de l'Infirmierie en est toutefois la concrétisation la plus importante, entièrement repensé mais avec le souci de conserver son cachet, ce bâtiment est appelé à développer son impact associatif et culturel et à favoriser les échanges entre associations.

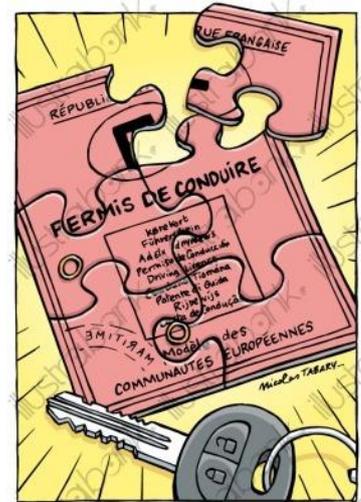
Des efforts qui nous ont permis, grâce à la coopération des associations entre elles

d'insuffler un nouveau dynamisme voire de relancer les fêtes foraines et autres manifestations. L'Agglo Pays d'Issoire n'est pas en reste, qui a inauguré sa première saison culturelle 2018 à La Chambre Chaude et qui y fait disputer l'arrivée du contre la montre du tour d'A.P.I, épreuve cycliste appelée à un grand avenir.



Aide au permis de conduire

En respectant notre engagement de campagne nous avons mis en place un nouveau dispositif en 2015 : une aide financière au permis de conduire, devenu aujourd'hui indispensable pour pouvoir s'insérer dans le monde du travail. Son apprentissage en auto-école contribue également à la lutte contre l'insécurité routière, première cause de mortalité chez les jeunes de moins de 25 ans. Toutefois l'accès au permis de conduire représente un coût pas toujours à la portée de tous.



Cette aide peut donc s'avérer précieuse.

En partenariat avec les auto-écoles présentes sur la commune et en contrepartie d'une aide financière de 400 euros les jeunes s'engagent dans une action citoyenne de travail d'intérêt général au sein des différents services de la commune. Ainsi de 2015 à 2019 ce sont une vingtaine de nos jeunes concitoyens qui ont pu bénéficier de cette aide et acquérir une première expérience professionnelle.

Conseil Municipal Jeunes



Le Conseil municipal jeunes a pour mission d'initier nos plus jeunes à la vie publique réelle, de collecter les idées et initiatives émanant des enfants pour améliorer leur cadre de vie.

C'est pourquoi en Novembre 2017, après une campagne menée dans nos cours d'école, a eu lieu la première élection de notre Conseil Municipal Jeunes. En collaboration avec leurs enseignants, comme des grands, les enfants ont pu bénéficier d'une carte d'électeur, de listes d'émargements et de bulletin de vote.

Ainsi Aaron, Cloé, Benjamin, Ethan, Gustin Louise, Mathis, Treacy, Carla, Eumael, Isaac, Jade, Jocelin, Kimiko, Lucie, Mael, Simon, Zeline et Zoé ont été élus et ont assumé leurs nouvelles responsabilités avec brio pendant les 2 ans de leur mandat.

Dans cette nouvelle instance nos jeunes concitoyens ont pu exprimer leurs préoccupations et leurs souhaits d'amélioration. De nombreux projets ont été menés à bien, en termes de sécurité

Avec la pose de panneaux ralentir à proximité des écoles. D'environnement et de vivre ensemble : insonorisation de la salle de la cantine scolaire, panneaux invitant à ne pas fumer devant les sorties d'écoles, charte d'utilisation de City stades. Ce sont aussi eux qui ont réfléchi et choisi les améliorations en terme d'équipement pour les aires de jeux.

En plus de leurs travaux nos jeunes conseillers ont pu découvrir et appréhender nos institutions. Par la visite du Sénat et du Conseil Départemental, en collaboration avec les C.M.J de Charbonnier et de Brassac. Ils ont participé aux différentes cérémonies commémoratives et à l'inauguration du Centre Associatif et Culturel de l'Infirmierie.



Intercommunalité

En 2016, bien que conscients de la nécessité de regrouper des services pour pouvoir voir plus grand, nous avons publiquement exprimé nos craintes devant la trop grande rapidité à notre avis avec laquelle se faisait la fusion des anciennes communautés de communes en communauté d'agglomération avec le risque pour les communes de devenir de simples coquilles vides en perdant de nombreuses compétences, risques sur la représentativité, métropolisation à outrance, lourdeur de la tâche de recensement des différentes pratiques des ex communautés et leur harmonisation.

Au prix d'un énorme travail de la part des techniciens et des élus en charge de la fusion, celle-ci prend son rythme de croisière. Des services supplémentaires sont aujourd'hui à la portée des 88 communes de l'Agglo, telle la piscine qui sera ouverte à toutes les classes. Les enfants du Centre de Loisirs, actuellement hébergés à l'école de La Combelle pourront accéder fin 2019 au tout nouveau Centre construit à Bayard.

L'agglo permet aux enfants de notre commune de bénéficier d'un système de garderie plus qu'utile pour les parents. Commune et Agglo ont eu aussi à gérer le retour à la semaine de 4 jours Des manifestations culturelles ou autres inédites inondent le territoire, tel ce concert à succès de jazz à La Chambre Chaude. Du matériel communautaire peut aussi être mis à disposition des associations qui en font la demande....

Mais le plus grand projet pour Auzat-La Combelle est celui du regroupement commercial dont nous venons d'obtenir le permis d'aménager. Ce projet initié sous Bassin Minier-Montagne , retardé pour cause de fusion et quelques tracasseries administratives, a été repris avec détermination par API et les travaux doivent commencer bientôt. Encore une fois merci aux anciens élus communautaires de Bassin Minier Montagne et à tous ceux actuels d'A.P.I de leur soutien.

Finances



Un mandat marqué par de nombreux investissements.

Grâce à l'excédent dégagé du budget de fonctionnement, à une gestion rigoureuse mais non frileuse, à la renégociation de tous les contrats et des démarches continuelles pour obtenir toutes les subventions possibles de nos différents partenaires, nous avons pu entamer dès 2014 un long programme de mise à niveau des équipements communaux, que ce soit en terme de rénovation de bâtiments, d'équipements sportifs, culturels, d'aménagements d'infrastructure et de voirie, d'équipements en matériel pour les services techniques.

Cela représente environ 4,2 millions d'euros depuis le début de ce mandat jusqu'à ce jour.

Et pourtant les recettes budgétaires stagnent voire reculent régulièrement depuis 2014, conséquence essentiellement de la baisse des dotations de l'Etat ou autres collectivités territoriales pour cause de rigueur budgétaire.

Néanmoins, grâce à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement nous avons toujours pu dégager en moyenne un excédent annuel de 500 000 euros qui nous a permis d'autofinancer nos investissements et rembourser les emprunts contractés auparavant.

Et il faut le rappeler tout cela sans augmentation du taux des taxes restées identiques à 2013 et sans recourir à l'emprunt durant tout le mandat.

Une équation complexe à résoudre aussi bien pour les élus que le personnel administratif dont nous tenons à remercier l'investissement.



TRAVAUX REALISES PAR LE SERVICE TECHNIQUE ET ENTREPRISES DEPUIS JANVIER 2019



Peinture des bâtiments de la Boule Combelloise, arrêt de bus et WC



Réalisation regards d'égout au centre culturel et associatif (Infirmerie)



Peinture emplacement et passage clouté au Saut du Loup



Déneigement des routes de la commune



Réfection des chemins de la commune



Pose poteau antenne relais ORANGE au Château



Pose de 10 cavurnes, d'un columbarium de 7 cases et réalisation d'une bordure au jardin du souvenir



Les travaux d'assainissement, alimentation en eau potable, pose de bordures et goudronnage, rue Côte du Pin, chemin de la Groulière et chemin de Trapelet à Tansac ont été réalisés.

TRAVAUX REALISES PAR LE SERVICE TECHNIQUE ET ENTREPRISES



Nettoyage du terrain pour le futur pôle commercial



Réalisation tranchées pour enfouissement lignes électrique moyennes tension



Fleurissement : un premier pas.



Nettoyage bassin d'orage de Cellamines et changement bâche bassin d'orage au terrain de moto cross

INFO PRATIQUES



Pour toutes questions concernant le ramassage des ordures ménagères et autres, vous pouvez contacter le :

SICTOM
ISSOIRE/BRIOUDE

04.71.50.32.92



Signalement de fuite, coupure sur le réseau d'eau potable.
Contacter le :

0810.843.843


suez